

FEDERATION FRANCAISE

-00000-

LES MAITRES



LES MAÎTRES
Plan de développement

 Pour une pratique toujours plus efficiente

Michel BAILLON et la Commission fédérale FFN

Fédération Française de Natation

BILAN et PERSPECTIVES

SOMMAIRE

BILAN - ETAT DES LIEUX

LES COMPETITIONS AU NIVEAU DES REGIONS

Les Interclubs

Les Championnats régionaux hiver et été

Les Championnats départementaux

Les Meetings

LES COMPETITIONS AU NIVEAU NATIONAL

Les Championnats de France d'hiver

Les Championnats de France d'été

LES COMPETITIONS INTERNATIONALES

PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

LE PROGRAMME COMPETITIF

Natation Course

Eau Libre

Natation Synchronisée

Water-Polo

Plongeon

LES ACTIONS DE SUIVI

LES ACTIONS DE FORMATION

CONCLUSION

ANNEXE - LE PROGRAMME SPORTIF NATATION COURSE 2013/2016

- * LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS
- * LES CHAMPIONNATS DE FRANCE OPEN HIVER ET ETE
- * LE CIRCUIT DES MEETINGS

Avant-propos

Les Maîtres sont devenus majeurs. Ils ont réussi, ce qui apparaissait il y a quelques années encore comme une gageure, à trouver leur place au sein de notre fédération et une considération que personne ne remet en question. Ceci est dû à la fidélité, eu égard à leur pratique en particulier et à la qualité du travail accompli lors de ces dernières années notamment par un ensemble de responsables nationaux, régionaux, départementaux et de clubs qui ont, avec persévérance, cru à cette évolution.

Le nombre de pratiquants licenciés à l'aube de l'année 2012, avoisine les 15000 avec, il est vrai, une population féminine bien moins présente en nombre. Incontestable succès pour une pratique compétitive organisée, le nombre d'adeptes a doublé depuis dix ans.

L'activité est présente sur l'ensemble du territoire national et le maillage du réseau est dense.

Depuis quatre ans, il s'est développé et structuré un programme attrayant et évolutif de compétitions permettant à chaque pratiquant de trouver le lieu et le moment pour exprimer ses capacités de performance.

Car, ne nous trompons pas d'objectifs. La performance, qu'elle s'exprime par le chronomètre pour les meilleurs au travers de la confrontation avec autrui ou par un challenge personnel au cours d'une prestation individuelle visant au dépassement de soit ou au profit d'un objectif de santé à demi avoué, est bien enracinée.

L'évolution sociétale actuelle en est, pour partie, la cause et l'intérêt de cette population avide de confort et de bien être au travers de cette forme d'expression physique ne va pas s'arrêter maintenant. La progression du nombre va obliger les structures à s'adapter d'avantage encore, et à proposer, dans le respect des uns et des autres, une pratique toujours plus en adéquation avec la réalité du paysage futur.

La population des plus âgés est en constante progression car la vie du sexagénaire est aujourd'hui bien différente de celle du début du siècle dernier et il faut s'y adapter.

Dans ce cadre, la FFN répondra aux évolutions constatées pour répondre aux attentes de nos pratiquants et leur proposer un champ d'expression en adéquation avec leurs besoins.

Prévoir ce que sera demain c'est gérer au mieux l'existant et imaginer l'avenir.

Pour ce faire, rappelons les principes fondateurs de la pratique chez les maîtres inscrits dans les documents FINA.

"LE PROGRAMME DES MAÎTRES DOIT PROMOUVOIR LA BONNE FORME, L'AMITIE ET LA COMPREHENSION PAR LA NATATION, LE PLONGEON, LA NATATION SYNCHRONISÉE, LE WATER-POLO ET LA NATATION DE LONGUE DISTANCE, PARMIS LES CONCURRENTS AYANT 25 ANS AU MOINS"

Dans la perspective de l'Olympiade à venir, ces intentions sont partagées et traduites dans les propositions développées ci-dessous.

« La Fédération Française de Natation, en développant l'activité des Maîtres, concoure et participe à la mise en place d'une certaine qualité de vie. »

Cohérence et rationalité

Tout en poursuivant les actions menées au cours de ces dernières années concourant à la recherche de l'excellence et déclinées en termes d'objectifs, la Fédération Française de Natation réaffirme ses priorités de développement au travers des quatre dynamiques, à savoir :

✦ EXCELLENCE DE SERVICE

- La pratique Maîtres au service de ses licenciés

✦ EXCELLENCE DU HAUT NIVEAU

- Gérer l'existant dans la qualité
- Ouvrir l'activité aux autres pratiques de la Natation

✦ EXCELLENCE DE COHESION

- Améliorer le suivi de l'activité et de ses pratiquants
- Prévenir les risques et conseiller les pratiquants
 - * Suivi du pratiquant à l'entraînement et en compétition
 - * Gérer son Capital santé
 - A l'entraînement
 - En compétition.

✦ EXCELLENCE DE FORMATION

L'accès aux Brevets fédéraux doit permettre la mise en place d'une formation spécifique.

ETAT DES LIEUX (actualisé en janvier 2012)

LES COMPETITIONS AU NIVEAU DES REGIONS

REGIONS	Interclubs Régionaux	Régionaux d'Hiver	Régionaux d'Eté	Championnats Départementaux (n° des départements)
ALSACE	avec Franche-Comté	OUI	OUI	
AQUITAINE	OUI	OUI	OUI	33
AUVERGNE	OUI	OUI	OUI	
BOURGOGNE	OUI	OUI	OUI	
BRETAGNE	OUI	OUI	NON	22 - 29 - 35 - 56
CENTRE	OUI	OUI	OUI	
CHAMPAGNE-ARDENNE	OUI	OUI	OUI	
CORSE	NON	NON	NON	
COTE-D'AZUR	avec Provence	OUI		
DAUPHINE-SAVOIE	avec Lyonnais		OUI	
FRANCHE-COMTE	OUI	OUI	OUI	
ILE-DE FRANCE	OUI	OUI	OUI	75 - 77 - 91 - 92 - 94
LANGUEDOC-ROUSSILLON	OUI		OUI	30
LIMOUSIN	OUI	OUI		
LORRAINE	avec Franche-Comté	NON	OUI	
LYONNAIS	OUI	OUI	OUI	01
NORD/PAS-DE-CALAIS	OUI	OUI	OUI	
NORMANDIE	OUI	OUI	OUI	
PAYS-DE-LOIRE	OUI	OUI	OUI	44 - 53 - 85
PICARDIE	avec NPDC	OUI	OUI	02 - 60
POITOU-CHARENTES	OUI	OUI		
PROVENCE	OUI	OUI		
MIDI-PYRENEES	OUI	OUI	OUI	12 - 31 - 46 - 66
MARTINIQUE	OUI			
GUADELOUPE	NON			
REUNION	NON			
NOUVELLE CALEDONIE	OUI			
TAHITI	NON			

Le tableau ci-dessus nous montre le maillage des principales compétitions des Maîtres existantes à l'échelle nationale.

Notons, en premier lieu, la prépondérance de la Natation Course par rapport aux autres disciplines que sont :

- le Water-Polo se pratique en Franche Comté (Belfort), en Ile de France (Paris), en Lorraine (Thionville) et dans le Nord (Tourcoing et Wattrelos)
- la Natation Synchronisée essentiellement sur l'Ile de France (Paris) et la région Aquitaine.
- le Plongeon avec quelques initiatives en Aquitaine et en Ile de France
- l'Eau Libre associée parfois avec certains championnats régionaux en été notamment. A noter que certaines régions s'organisent entre elles notamment pour les interclubs et les championnats d'hiver.

La Natation course se pratique sur tout le territoire malgré quelques zones d'ombre.

Trois types de compétitions se déroulent régulièrement :

- Les Interclubs
- Les compétitions individuelles et de relais
- Les Meetings

A noter l'organisation sur l'Interrégion Nord-Est d'un championnat interrégional positionné en mai (en 50m) et qui permet aux participants d'aller chercher des temps qualificatifs pour les Championnats de France Eté.

LES INTERCLUBS

Compétition qui se développe sur l'ensemble du territoire puisque 24 régions (13 en 2008) et (10 en 2004) organisent une rencontre. Cette forme de compétition a vu le jour en Normandie sous l'impulsion de l'EN Caen. Elle repose sur un programme qui associe des compétiteurs mixtes et débouche sur un classement par équipe. Le classement est effectué par points rapportés à la performance et coefficientée en fonction de l'âge des concurrents.

Ces Interclubs se retrouvent parfois à l'échelon interrégional puisque le Grand-Ouest l'organise depuis quelques années.

LES CHAMPIONNATS REGIONAUX

Présents dans 22 régions sur 25. Ces épreuves se déroulent, en fonction des régions, sur :

- Une édition hivernale et une estivale. Quatorze régions (contre 8 en 2004) répondent à cette double organisation.
- Une édition estivale seule. Quinze régions (9 auparavant) organisent. A noter que l'Interrégion Nord-Est organise une compétition.
- Une édition hivernale. Vingt régions sont concernées (19 en 2004). Seule la Lorraine semble ne pas en faire état.

Ces Championnats possèdent tous une organisation propre et des dates différentes. Le programme est à l'initiative de la région et les courses de courtes distances sont les plus présentes dans les programmes (50m / 100m). A noter que les relais existent partout.

LES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX

L'émergence de ces rencontres à l'échelon départemental est également récente. 21 départements présentent des Championnats. A noter une forte implantation dans le quart Nord-Ouest du pays et en Ile de France. Enfin, il faut noter que certaines régions n'organisent aucune compétition de ce type.

LES MEETINGS

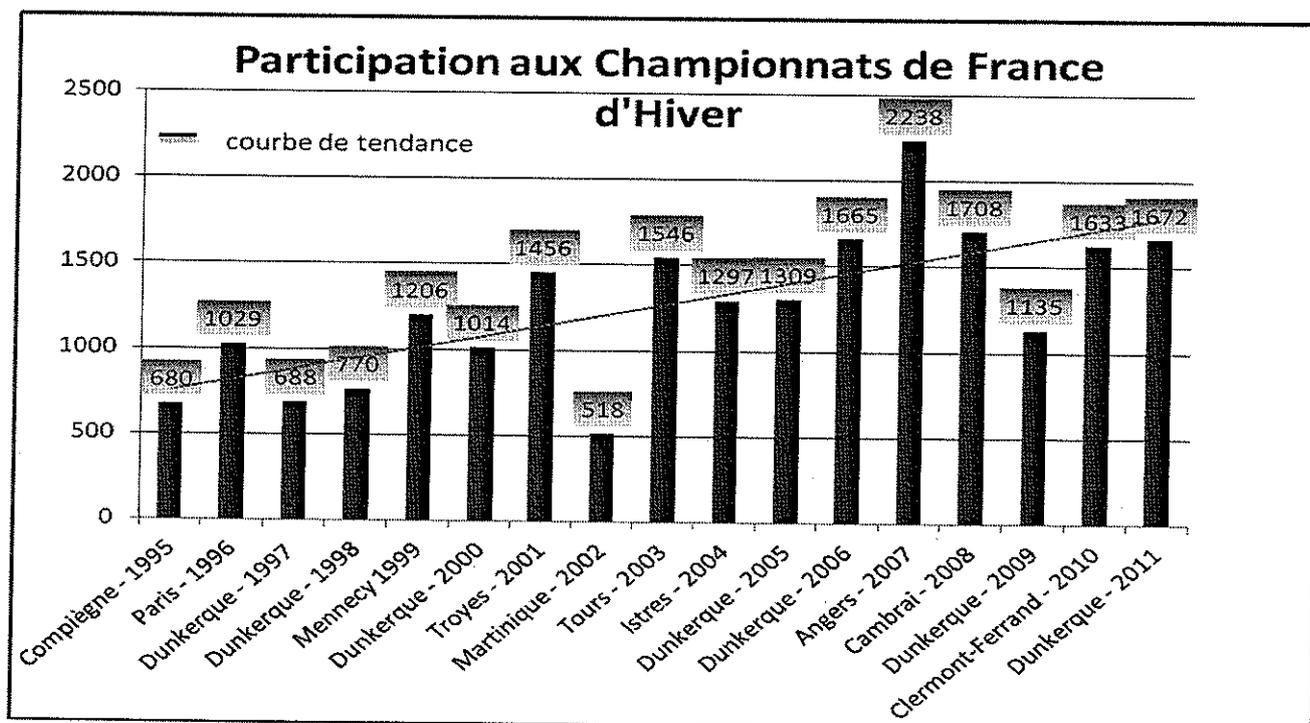
Les meetings Maîtres tendent à se développer. Certains d'entre eux, sont des références pour cette population de compétiteurs car ils existent depuis longtemps et ont une organisation qui fonctionne correctement. Notons Vichy, Dinard, Bordeaux etc.

Depuis deux saisons, la FFN a repris une initiative du BEC en prenant à son compte, un circuit regroupant 9 meetings de référence et permet aux compétiteurs de participer à un classement en fin de saison.

D'autres meetings plus modestes fonctionnent également. Certains sont de création récente.

LES COMPETITIONS DE NIVEAU NATIONAL

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE OPEN D'HIVER



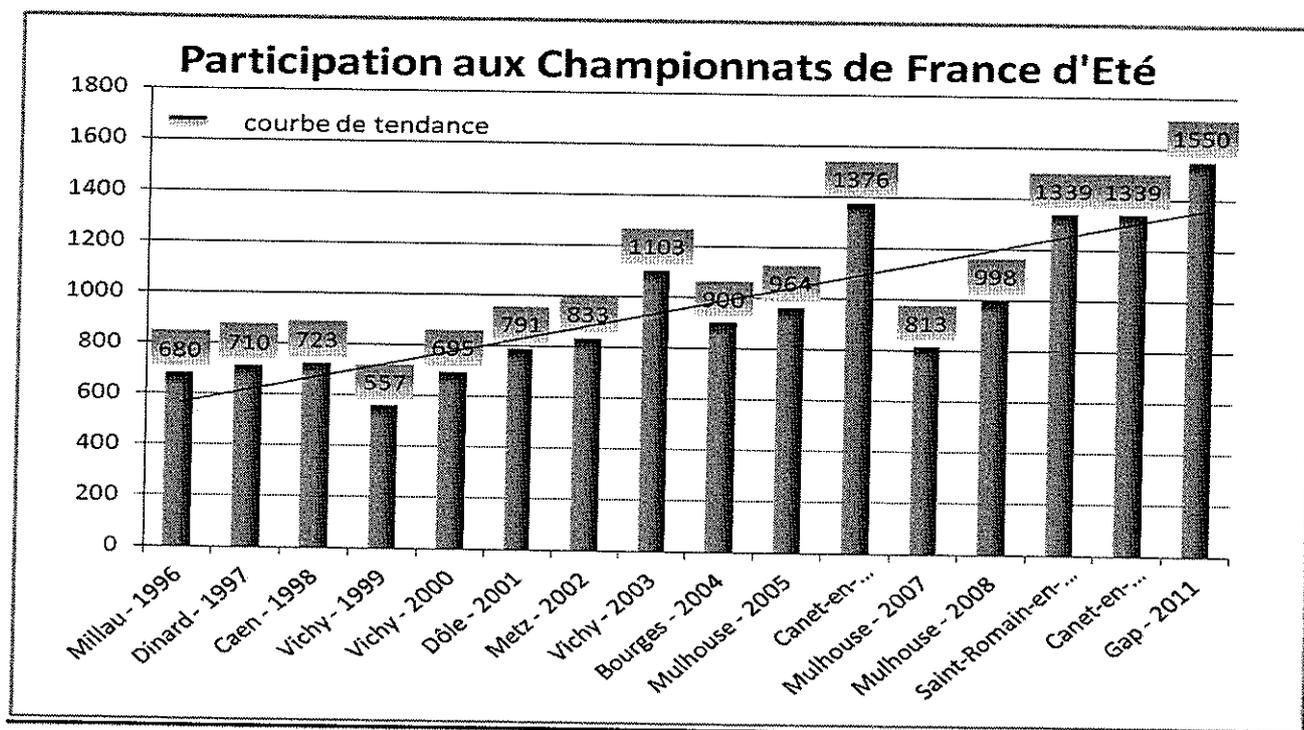
Ces Championnats ont maintenant 16 années d'existence puisque le premier du genre a été organisé à Compiègne en 1995. Le nombre de participants est en augmentation constante et montre l'intérêt de ce type de compétition. Le nombre d'engagés devient difficilement gérable surtout sur la durée prévue (4 journées et 8 réunions).

Malgré une grille de temps d'accès, le nombre n'a cessé de progresser. C'est essentiellement pour cette raison que nous sommes obligés de prendre les mesures que vous découvrirez plus loin.

Au niveau du programme, les courses sont nagées par catégories à l'image de ce qui se fait au niveau international, toutes séries confondues pour les épreuves individuelles à l'exception des 800m et 1500m NL. Les relais sont également nagés par catégorie ce qui donne de l'intérêt aux courses.

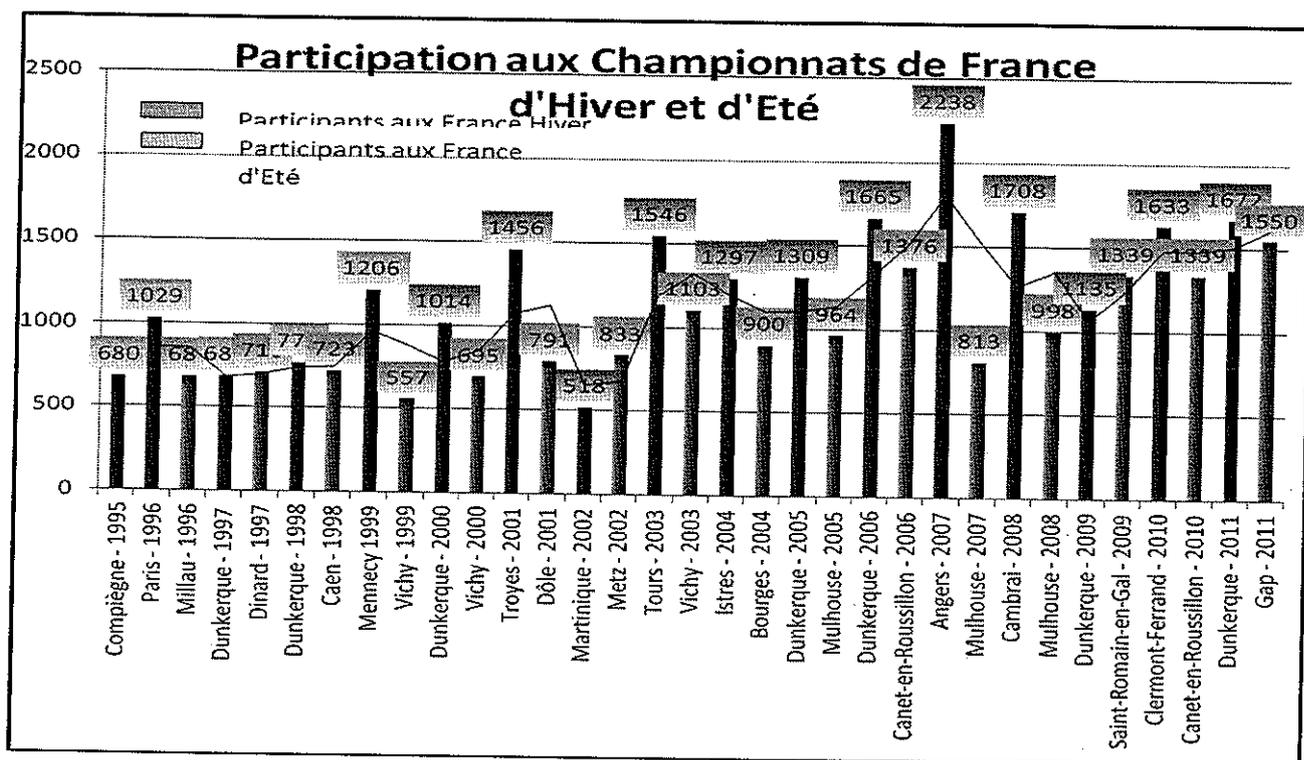
A l'analyse des courses et des populations compétitives, on remarque que l'augmentation du nombre affecte surtout les jeunes catégories, à savoir de la C2 à la C4. Les C5 et C6 commencent à être touchés par le nombre. La C1 reste la catégorie d'accès aux Maîtres et enregistre moins de participants. A l'inverse, la participation des populations plus âgées (C7 à C11) reste remarquablement stable au fil des années. Quant aux populations très avancées en âge, le nombre de participants est aléatoire.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE OPEN D'ETE



Ces Championnats sont devenus Championnats de France en 1988. Organisés début juillet ou fin août en fonction de la date retenue pour la compétition internationale de l'année (Calendrier FINA ou LEN), ils sensibilisent un peu moins de participants que l'hiver. Toutefois, la tendance est à la hausse notamment lors des trois dernières éditions. On constate donc une augmentation du nombre d'engagés. La compétition organisée, soit le dernier week-end de juin, soit début juillet, attire davantage de monde par rapport à fin août. C'est essentiellement ce qui justifie le différentiel de participation que l'on a pu représenter ci-dessus. Les remarques concernant la répartition des populations en nombre et par catégorie, se retrouvent en été dans des pourcentages identiques.

COMPARAISON HIVER ET ETE



La comparaison entre l'hiver et l'été, en dehors du nombre de compétiteurs, nous amène à penser que :

- Ce sont sans doute les dates qui sont, en grande partie, responsables de l'écart en nombre (qui a tendance à se réduire fortement). Ni le bassin de 50 m, ni le fait que les Championnats d'été représentent le vrai Championnat de France ne semblent favoriser l'hiver.
- Les femmes représentent sensiblement 30 à 35% du total de participants aussi bien en hiver qu'en été et ce depuis plusieurs années.
- Plus la compétition est centrale sur le plan géographique, plus il y a de compétiteurs. La proximité de la capitale est aussi un facteur influant.

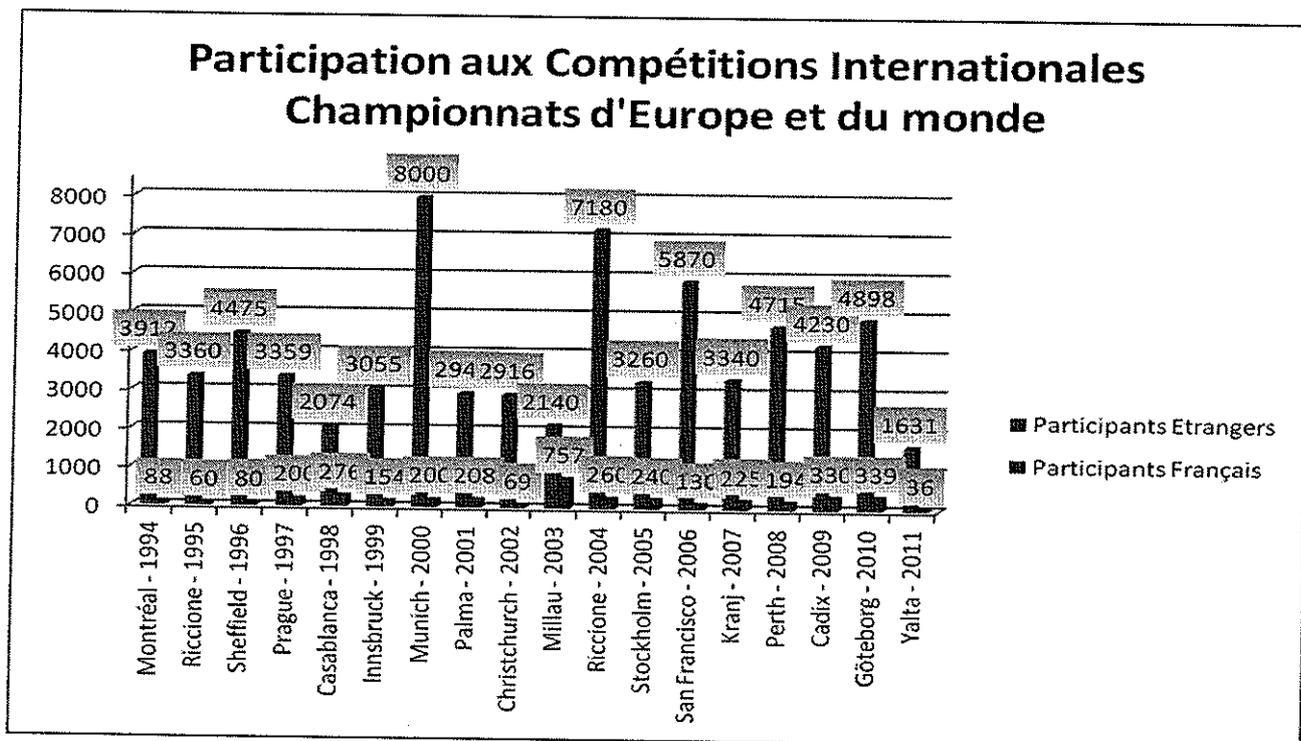
LES COMPETITIONS INTERNATIONALES

Ces compétitions ont lieu annuellement et les Championnats du monde alternent avec les Championnats d'Europe. Nous avons donc eu les éditions :

- 2004 - Riccione
- 2005 - Stockholm
- 2006 - San Francisco
- 2007 - Kranj
- 2008 - Perth
- 2009 - Cadix
- 2010 - Göteborg
- 2011 - Yalta
- 2012 - Riccione (A venir)
- 2013 - Eindhoven (A venir)

Le nombre de français participants s'inscrit dans une dynamique intéressante et un petit groupe semble s'organiser à l'occasion de chacun de ces Championnats.

Pour ce qui est de l'évolution du nombre de participants français, le nombre semble assez constant depuis 1997 lorsque le lieu n'est pas trop éloigné de notre pays (au dessus de 200 compétiteurs). A l'inverse, le nombre de compatriotes tombe lorsque le lieu est lointain.



.....Ceci dit, lorsqu'on veut bien se pencher sur l'existant, on peut constater un certain nombre de difficultés plus ou moins émergentes et qui risquent de compromettre l'avenir.

Le nombre de pratiquants sensibilisé par le niveau national est trop important au point de mettre en péril toute organisation sur le territoire national. Plus de 2000 concurrents aux Championnats de France n'apporte rien à l'évènement autre que celui de l'effet d'annonce. Il faut donc en premier remédier à cet état de fait et considérer que la pratique Maîtres à ce niveau de performance, doit être réétudiée et structurée autrement.

Il est important de rappeler dès à présent ce qui fait l'originalité mais aussi le succès de ce type de confrontation à l'échelle nationale.

Pratiquer, chez cette population, est tout d'abord la possibilité de se retrouver ensemble sur un lieu unique. Le regroupement doit garder un caractère inter générationnel et n'exclure aucun pour un niveau de pratique compétitive.

L'augmentation constante de participants, pourtant dissuadés par une grille d'accès assez relevée (bien plus sélective que le niveau des Championnats du monde FINA), n'empêche pas cette évolution du nombre.

Le seul moyen est de mettre en place une réelle natation par niveau tout en préservant un lieu unique et une population compétitive inter générationnelle.

L'organisation d'évènements nationaux de qualité ne peut excéder :

1500 participants aux différents Championnats de France

80 équipes aux Interclubs nationaux.

Pour ce faire, il est indispensable de limiter l'accès au niveau national, de prévoir et structurer le niveau d'expression sous-jacent (Interrégional et Régional). Ce niveau d'expression est conçu sous son aspect organisationnel et n'est pas, à aucun moment, un système de qualification. Par contre, les temps réalisés serviront à entrer dans une grille, par exemple le Championnat de France.

La Fédération prend alors deux attitudes par rapport à cette affirmation.

- Elle décide des conditions d'organisation et des exigences en termes de programme et de réglementation des évènements nationaux.
- Elle suggère, fortement parfois, la mise en place d'évènements pour l'Interrégion et la région afin de permettre à chacun de s'exprimer à son niveau.

PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

LE PROGRAMME COMPETITIF

LA NATATION COURSE PAR NIVEAU DE PERFORMANCE

Il est bien évident que ces observations de terrain ci dessus ne recourent actuellement que la pratique Natation Course. Le développement des autres disciplines fédérales fera l'objet d'une attention aussi soutenue mais pas au même niveau.

L'organisation d'une Natation Course par niveau de performance devient une nécessité en tenant compte de ce qui vient d'être dit.

Il est donc proposé :

- Un programme individuel avec un Championnat de France d'hiver en bassin de 25m et un Championnat de France d'été en bassin de 50m
- Un programme par équipe avec les Championnats de France Interclubs
- Un programme de meetings labellisés avec le circuit fédéral

Ces évènements présents dans le plan de développement « 2008-2012 » sont reconduits avec quelques ajustements.

Le Championnat de France Open Hiver.

Se déroulera au mois de mars de chaque année.

En bassin de 25m homologué avec 8 lignes de nage, équipé d'un chronométrage électronique et un bassin de récupération.

Sur 4 journées du jeudi matin au dimanche soir soit 4 jours et 8 réunions

Avec un programme comprenant 17 épreuves individuelles hommes et 17 épreuves individuelles femmes ainsi que des relais.

Les 800 et 1500 NL seront au programme d'une année et alternés entre l'hiver et l'été à savoir :

En 2013, nous aurons le 800m D et M en hiver et le 1500m D et M en été.

En 2014, nous aurons le 1500m D et M en hiver et le 800m D et M en été.

En ce qui concerne les relais, le même mécanisme est proposé à savoir :

En 2013, nous aurons les relais 4X50 et 4X200 en hiver et les 4X100 en été

En 2014, nous aurons les relais 4X100 en hiver et les 4X50 et 4X200 en été

Les nageurs devront justifier pour chaque course, d'un temps correspondant à leur participation à une épreuve au niveau départemental, régional, interrégional, national, international ou lors de meetings labellisés au cours des deux saisons précédentes et présent dans la base fédérale. Les temps de référence sont des temps tous bassins (25 et 50m)

Les épreuves individuelles seront nagées par catégorie.

La grille d'accès sera revue de façon à rassembler sur ces championnats un maximum de participants permettant une bonne organisation (1500 participants). Cette grille nouvelle est applicable pour la saison et actualisée chaque année par la commission fédérale.

Il ne sera pas accepté de nageurs n'ayant préalablement réalisé une performance dans l'épreuve courue (temps figurant dans la base de données fédérale).

Le Championnat de France Open Eté.

Se déroulera en fin de saison (fin juin/début juillet) de chaque année. La date devra tenir compte du Championnat international de l'année.

En bassin de 50m homologué avec 8 ou 10 lignes de nage, équipé d'un chronométrage électronique et un bassin de récupération

Sur 4 journées du jeudi matin au dimanche midi soit 4 jours et 7 réunions

Avec un programme comprenant 16 épreuves individuelles hommes et 16 épreuves individuelles femmes ainsi que des relais.

Les 800 et 1500 NL seront au programme d'une année et alternés entre l'hiver et l'été à savoir :

En 2013, nous aurons le 800m D et M en hiver et le 1500m D et M en été.

En 2014, nous aurons le 1500m D et M en hiver et le 800m D et M en été.

En ce qui concerne les relais, le même mécanisme est proposé à savoir :

En 2013, nous aurons les relais 4X50 et 4X200 en hiver et les 4X100 en été

En 2014, nous aurons les relais 4X100 en hiver et les 4X50 et 4X200 en été

Les nageurs devront justifier pour chaque course, d'un temps correspondant à leur participation à une épreuve au niveau départemental, régional, interrégional, national, international ou lors de meetings labellisés au cours des deux saisons précédentes et présent dans la base fédérale. Les temps de référence sont des temps réalisés en bassin de 50m exclusivement.

Les épreuves individuelles seront nagées par catégorie.

La grille d'accès sera revue de façon à rassembler sur ces championnats un nombre de participants compatible avec une qualité d'organisation (1500 participants). Cette grille nouvelle est applicable pour la saison et actualisée chaque année par la commission fédérale.

Il **ne sera pas accepté** de nageurs n'ayant pas préalablement réalisé une performance dans l'épreuve courue (temps figurant dans la base de données fédérale).

Considérant que la performance pour cette compétition qui est la compétition phare de la Fédération Française de Natation doit être le reflet d'un niveau national (grille resserrée), il est fortement recommandé aux Interrégions d'organiser un Championnat en bassin de 50m (sans grille d'engagement) dans le courant mai pour permettre aux compétiteurs de :

- Soit terminer leur saison et valider des performances pour la saison suivante avec la possibilité d'aller chercher une médaille interrégionale,
- Soit réaliser des performances leur ouvrant la porte des Championnats de France d'Eté.

S'inspirer de ce qui se fait dans l'Interrégion Nord-Est depuis 4 ans.

L'épreuve traditionnelle d'Eau Libre ne sera plus disputée lors de ces championnats. Voir au chapitre « Eau libre ».

Le programme Interclubs

La compétition se déroulera en deux temps

- Une phase qualificative régionale organisée chaque année du 16 septembre à début décembre.
- Une phase nationale (finale) organisée en janvier chaque année.

La compétition se déroulera en bassin de 25m (8 lignes d'eau pour la finale avec chronométrage électronique et bassin de récupération)

Le nombre d'équipes accédant à la finale ne pourra excéder 80.

Le programme comprend 10 épreuves individuelles et 2 relais.

Le classement se fera par équipe de club ; chaque performance individuelle étant rapportée à la table de cotation fédérale et affectée du coefficient de rajeunissement.

Tenant compte de l'engouement croissant de ce type d'épreuve, il est permis et conseillé, à la date de la finale, d'organiser une finale interrégionale avec titre de vainqueur des Interclubs.

Note : Pour la phase régionale et de façon à permettre à un maximum d'équipes de participer, le Comité régional, lors de la phase qualificative peut associer à la compétition officielle qualificative, une compétition à 6 nageurs (au lieu de 10) avec les épreuves suivantes (épreuves individuelles 50 P/D/B/NL, 100NL et 1004N, Relais 4x504N et 6x50NL) et qui débouche sur un classement régional sans accès possible au national. Ce type d'organisation est actuellement réalisé dans plusieurs régions.

Les Meetings Maîtres

Le circuit des meetings; compétition nationale et contrôlée par la Fédération sera reconduit.

Il comprend plusieurs évènements positionnés chaque année sur un calendrier.

Chaque compétition se déroule en bassin de 50m avec chronométrage électronique.

Un classement des compétiteurs est publié après chaque évènement afin d'en suivre le déroulement.

Il donne accès à un classement final en fin d'année civile.

Accès aux compétitions de niveau national

Il est de la responsabilité des Interrégions, des régions et des départements de permettre à tout licencié Maître d'atteindre le niveau national en proposant un programme structuré conduisant à cet accès, c'est-à-dire en tenant compte des directives, des règlements et des programmes nationaux. Cela se traduira par la mise en place de compétitions individuelles (Championnats départementaux, régionaux et interrégionaux) et de compétitions par équipe pour les interclubs notamment. La mise en place de meetings labellisés nationaux ou régionaux sous forme de circuit ou pas, complétera le panel.

LE DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE

Eau Libre - Natation Synchronisée - Water-Polo - Plongeon

Pendant de nombreuses années, la pratique compétitive des Maîtres s'est portée exclusivement sur la Natation Course. Ce temps est révolu. L'évolution sociétale appelle à une diversification et le niveau international nous y invite. Aussi la Fédération Française de Natation a l'intention de développer des pratiques complémentaires jusqu'alors confidentielles en respectant bien entendu les instances en charge de ces secteurs. Il s'agit de l'Eau Libre, de la Natation Synchronisée, du Water-Polo et du Plongeon.

Pour ce faire, il est indispensable de se réunir au moins une fois par an (en juin de chaque année) afin de coordonner nos actions et pour réfléchir ensemble sur ces problématiques de développement.

L'Eau Libre

La pratique compétitive de l'Eau Libre se développe sur l'ensemble du territoire national. La Fédération accompagne et accompagnera toute initiative susceptible de promouvoir cette sensibilité chez les Maîtres.

La compétition phare est la réalisation depuis de nombreuses années d'un Championnat de France à l'occasion des France Natation Course Eté. Le succès rencontré est croissant donc prometteur mais il faut évoluer.

Nous proposons de remettre cette belle épreuve à l'Eau Libre et que ce transfert puisse être effectué en plein accord avec les responsables de l'organisation du programme d'Eau Libre.

Mais nous insistons pour que :

- soit préservé l'esprit Maître
- que cette épreuve soit bien affichée comme telle et quelle débouche sur un Championnat de France avec des titres et récompenses par catégorie
- qu'elle soit le complément bien distinct d'un programme d'Eau Libre qui comporte déjà un classement Maîtres dans le programme « Coupe de France »

En conséquence, La Commission fédérale des Maîtres n'organisera plus d'épreuve l'été. Elle proposera sa collaboration à la Commission fédérale d'Eau Libre.

La Natation Synchronisée

En accord avec la Direction Technique Nationale et la Commission fédérale de Natation Synchronisée, nous devons répondre à une certaine demande venant du terrain et qui souhaite structurer la pratique naissante des Maîtres. La Commission fédérale des Maîtres encourage l'organisation de rencontres nouvelles et accompagne l'existant. Il sera envisagé l'émergence d'une épreuve à visée nationale.

Ceci pourra se traduire par l'organisation d'un évènement national en prenant comme support une compétition ou un meeting labellisé autour d'un Challenge national (ou autre appellation), compétition prélude à l'émergence d'un programme spécifique.

Le Water-Polo

Il en va de même pour l'activité Water-Polo. Les contacts avec les responsables fédéraux de cette discipline, ouvrent la porte à des propositions concrètes.

L'activité fédérale autour du calendrier des matchs laisse une opportunité en début de saison, c'est-à-dire début septembre.

La proposition consiste, à procéder en deux temps :

Nous pourrions réaliser un tournoi expérimental sur deux années avec une compétition dans le nord de la France le 1^{er} week-end de septembre 2013 et une dans le sud le week-end suivant. Ces deux tournois seraient ouverts à tout membre licencié, à jour de sa cotisation. Il serait reconduit dans sa forme expérimentale en septembre 2014 pour déboucher, à partir de 2015, sur une organisation plus élaborée.

Ce tournoi accepterait les féminines (inscrites en individuel ou en équipe constituée), les équipes de clubs, les équipes départementales (ou bi-départementales), les équipes régionales constituées.

Ces compétitions se dérouleraient sur le week-end (soit 1 journée $\frac{1}{2}$, soit 2 jours).

L'organisation prendrait appui sur deux « grandes régions » ayant des ressources dans ce domaine, à savoir le Nord Pas-de-Calais, traditionnel bastion du Polo en France et la région large autour de Marseille, dans le sud. Les dates sont volontairement décalées d'une semaine de façon à permettre la participation aux deux dates d'une même équipe. Pour ce qui est du programme lui-même, il est envisagé deux solutions. L'une prend en compte les catégories 30/40, 40/50 et 50/60. L'autre pourrait additionner les âges (sur 10 joueurs et 10 années d'âge). La catégorie d'entrée est 30 ans car elle permettra d'entraîner les plus anciens. Une autre solution....faire deux catégories les 30/50 et les 50 et +.

Le département Water-Polo s'engage à valoriser l'évènement.

La compétition pourra évoluer au delà des deux années expérimentales 2013 et 2014 vers une confrontation (1^{er} week-end : rencontre franco française) et second week-end vers un tournoi Open international où les 2 ou 4 équipes du week-end précédent seront qualifiées.

Le Plongeon

Le Plongeon, chez les Maîtres, est pris en charge depuis plusieurs saisons par la Commission fédérale qui organise son Championnat de France avec un classement Maîtres.

LES ACTIONS DE SUIVI

Les Performances

Accès aux performances individuelles sur le site FFN

Depuis plusieurs saisons, le licencié Maître peut suivre ses performances en allant consulter sur le site fédéral les données officielles recueillies et enregistrées. Ces performances donnent accès aux différentes compétitions fédérales.

Le « Top ten »

Le Top ten, véritable baromètre des performances en temps réel, tenu par la Commission et le Département des Systèmes d'Information, est mis à disposition de tous les pratiquants fédéraux. Il peut être, dans certains cas, accompagné d'un classement plus large le, Top 100. Il est reproduit à l'image de ce qui se fait dans les pays de l'Europe de l'Ouest.

Le Classement des clubs

Le classement des clubs a évolué dernièrement. Il permet dorénavant de pouvoir identifier la population des Maîtres et de la valoriser par un classement propre. Ce classement peut également permettre de mieux cerner la population pratiquante.

Le Bilan de saison

Ce bilan est réalisé chaque année dès le début de l'année sportive. Il sert de support à l'élaboration du rapport en Assemblée générale fédérale. Il est produit en y associant un document sous forme de graphique et qui permet de quantifier l'activité.

La Tenue des records

La Fédération et la Commission est responsable de la tenue des records de France en bassin de 25 et 50m pour toutes les catégories d'âge. Ce document est actualisé en permanence et est consultable sur le site fédéral.

Les Championnats internationaux

Un document a été élaboré pour mémoire. Il recense les compétitions internationales depuis leur création et met en exergue les lauréats français.

La recherche et les Maîtres

Nouveau secteur d'investissement. En accord avec le département fédéral de la recherche et la Commission médicale, nous souhaiterions développer les actions à ce niveau, pour d'une part mieux connaître la population compétitive, et d'autre part imaginer et construire un document de conseil et d'aide à la pratique. Des contacts sont pris et le projet est en cours d'élaboration.

Actions de prévention pour la santé

Les actions de prévention du capital santé sont d'actualité. Cet aspect sera aussi envisagé dans le prochain programme. La Santé est un axe de développement fort de la Fédération Française de Natation (Nagez Forme Santé). La préserver, l'améliorer, la retrouver sont des objectifs nobles que nous faisons nôtres. Les compétiteurs Maîtres ont exprimé, lors d'une enquête effectuée aux championnats de France d'été, une attention toute particulière pour cette approche de la compétition. Rester en bonne santé le plus longtemps possible semble être une motivation essentielle.

Réfléchir à une « information » médicale éclairée encadrant l'activité d'entraînement et la compétition pourrait permettre d'informer et conseiller le pratiquant sur le rôle joué par l'activité physique sur la santé en général. Cette approche pourrait être menée en collaboration avec la commission médicale fédérale. Cela pourrait déboucher sur des conseils sur l'entraînement et la compétition, notamment sur les aspects intensifs de la compétition.

LES ACTIONS DE FORMATION

La Formation fédérale est maintenant opérationnelle. L'appropriation du contenu des brevets fédéraux permet à son titulaire d'encadrer les pratiquants se préparant à la compétition à partir du BF3. Le public Maître est à prendre en considération vu ses caractéristiques spécifiques et ses modalités de pratiques. Le vieillissement est un facteur à ne pas négliger et il apparaît indispensable d'envisager une déclinaison de ces Brevets Fédéraux allant vers une compétence spécifique.

Ce dossier sera une priorité du plan de quatre ans et sera élaboré dans la plus grande concertation.

CONCLUSION

Ce nouveau plan de développement proposé ici et pour une période de quatre années doit valider l'idée d'une natation performante par niveau de valeur. Le but est bien entendu de permettre de répartir la population compétitive entre les différents échelons de pratique. Le pratiquant débutant doit pouvoir s'inscrire dans certaines compétitions locales et départementales au travers des programmes proposés. Le nageur initié doit pouvoir se hisser au niveau des Championnats régionaux et peut être interrégionaux. Le nageur confirmé a accès aux Championnats de France et au programme sportif national. De ce fait la natation des Maîtres se structure encore davantage. Gageons que nous sommes engagés sur le chemin de la solidarité et de l'efficience.

ANNEXE



F.F.N. COMMISSION des MAITRES

PROGRAMME SPORTIF

2013/2016

LE CIRCUIT FEDERAL DES MAÎTRES

Préambule

Le Circuit fédéral des Maîtres a pour but de prendre en compte certaines meetings, obligatoirement labellisés national, et d'organiser un calendrier autour des dates et des programmes proposés afin de fédérer l'activité autour d'une pratique compétitive. Un classement national doit récompenser chaque année les meilleurs nageurs et les équipes les plus méritantes.

Objectifs

Promouvoir l'activité des Maîtres, c'est aussi :

- Permettre aux licenciés de trouver des lieux de pratique compétitive afin de réaliser des temps qualificatifs aux épreuves nationales (Championnats de France hiver et été).
- Dynamiser cette population en renforçant les échanges et les rencontres.

Équipements

Bassins de 50m homologués. Chronométrage automatique ou manuel.

Catégories d'âge concernées

Les catégories « Maîtres » de la FINA sont appliquées.

Durée

Un ou deux jours, deux à quatre réunions.

Nombre de compétitions - Détail des épreuves - Modalités

Le nombre de compétitions inscrites au calendrier du circuit est fixé à treize annuellement y compris le Championnat de France d'été. Les meetings labellisés nationaux retenus seront désignés tous les ans après examen des candidatures et la liste sera publiée sur le site Internet FFN. Un document viendra préciser les modalités d'engagement en temps utile.

Le programme des épreuves est laissé libre à chaque organisateur mais il doit se rapprocher le plus possible d'un programme complet.

Jury

Constitué par l'organisateur selon les règles FFN.

Classement spécifique à la compétition

Deux types de classement sont proposés.

■ Un classement club

Pour chaque meeting du circuit, les deux meilleures performances individuelles seront transposées en points à la table de cotation FFN et comptabilisées pour chaque nageur engagé.

Le calcul de point sera pondéré au regard de l'âge du compétiteur à l'aide de la grille utilisée lors des interclubs nationaux Maîtres et le classement national des clubs en Maîtres à partir des compétiteurs.

Un maximum de trente nageurs par club et par meeting sera comptabilisé.

■ Un classement individuel

Pour pouvoir figurer dans les classements individuels, chaque nageur devra participer à trois meetings au minimum inscrits sur le calendrier (le Championnat de France d'été compte pour un).

Chaque participant à une épreuve du circuit se verra attribuer un nombre de points correspondants à sa performance et à son âge. L'amélioration d'une performance donnera droit à un bonus. Le classement final correspondra au cumul de points obtenu par ce nageur.

Exemple : au cours de sa première compétition du circuit, Jean Martin C1 est engagé sur trois épreuves : 50 m nage libre : 25.58 (1.101 pts), 100 m nage libre : 58.90 (991 pts) et 50 m papillon : 29.05 (1.033 pts).

Total des points marqués à la première compétition du circuit : 3.125 pts.

À l'occasion de sa deuxième compétition du circuit, ce même nageur se verra attribuer un nouveau total de points, cumulable, s'il concourt dans des épreuves autres que celles disputées lors de sa première étape et des points supplémentaires, cumulables, en cas d'amélioration de performance sur des courses préalablement nagées (différence de points en plus).

Jean Martin C1 est engagé sur cinq épreuves (2^e compétition) : 200 m 4 nages : 2:42.11 (749 pts), 50 m dos : 36.18 (749 pts), 100 m dos : 1:18.23 (704 pts), 50 m papillon : 30.28 (964 pts) et 50 m nage libre : 25.07 (1.152 pts).

Total des points marqués à la seconde compétition : 2.253 pts (749+749+704+0+51)

Total des points marqués au cours des deux premières étapes : 3.125 + 2.253 = 5.378 pts.

Au fil des étapes, le réajustement en points est effectué au regard des nouvelles courses nagées et des améliorations de performance, le but étant, pour engranger le plus grand nombre de points, de participer à un maximum d'épreuves différentes (nage libre, spécialités, 4 nages).

Classement national des clubs en Maîtres à partir des compétiteurs (CNCM)

■ Principe

- Chaque niveau de pratique, en fonction des points de la table de cotation fédérale (intégrant les coefficients de rajeunissement), donne un nombre de points.
- Seules les compétitions déclarées « maîtres » sont prises en compte pour le calcul de cette cotation.
- Seule la meilleure cotation par nageur compte.
- Tous les points s'ajoutent pour donner un classement final du club.
- Pour être classé dans une série, il faut avoir réalisé deux performances de la grille correspondante.

■ Grille de calcul

Niveau	Points
Nageur ayant réalisé au moins une compétition en natation « Maîtres » et inférieure et égale à 299 points*	10
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 300 à 649 points* à la table de cotation fédérale	20
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 650 à 849 points* à la table de cotation fédérale	40
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 850 à 999 points* à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur supérieure et égale à 1000 points* à la table de cotation fédérale	160

*Les points indiqués intègrent le coefficient de rajeunissement.

Récompenses

La Fédération Française de Natation et ses partenaires récompenseront les lauréats individuels et les meilleures équipes lors des Championnats de France d'hiver organisés la saison n+1.

Des récompenses et des dotations seront distribuées pour les podiums individuels et ce, pour chaque catégorie dames et messieurs.

Un trophée récompensera la meilleure équipe.

Transmission et publication des résultats

Envoi des résultats sur le serveur fédéral	Publication des résultats	Limite des réclamations (<i>reclamations@ffnatation.fr</i>)	Validation définitive
J	J+1	J+8	J+9
J = dernier jour de compétition			

IX^{es} Championnats de France Interclubs des Maîtres

Samedi 26 et Dimanche 27 Janvier 2013

LE PUY-EN-VELAY (Haute-Loire)

Préambule

L'objectif est, comme pour les nageurs de catégories d'âge, de pouvoir participer à une compétition spécifique regroupant des nageurs qui s'entraînent ensemble et, sans notion de sexe, qui demandent à constituer une équipe avec des épreuves adaptées à leur niveau.

Équipements

Bassin de 25 m homologué. Chronométrage automatique. Il est impératif d'organiser cette compétition en bassin de dix ou huit couloirs, avec bassin de récupération.

Catégories d'âge concernées

Les catégories « Maîtres » de la FINA sont appliquées.

Détail des épreuves

- Nage libre : 50, 100 m, 400 m.
- Dos : 50, 100 m.
- Brasse : 50, 100 m.
- Papillon : 50, 100 m.
- 4 nages : 200 m.
- Relais : 4 x 50 m 4 nages et 10 x 50 m nage libre.

Jury

Constitué par l'organisateur selon les règles FFN

Phase de qualification

Afin de permettre la qualification à la finale nationale, les équipes doivent participer à une poule de qualification régionale respectant le programme de la finale nationale. La période de qualification est fixée du dimanche 16 septembre au dimanche 2 décembre 2012. **Le classement national des interclubs sera publié le mardi 4 décembre 2012.** Les clubs disposeront de 5 jours pour toute réclamation. A l'issue de cette période, le classement sera considéré comme officiel et définitif.

Mode de qualification

Les quatre-vingt premières équipes sont qualifiées dans la limite de trois équipes par club. Les équipes classées ensuite (de la 81^e à la 150^e place sont réservistes). Toutes ces équipes, y compris les 80 premières, doivent confirmer sur extraNat leur participation au plus tard le **19 décembre 2012. La liste définitive sera publiée le 20 décembre 2012.**

Règlement spécifique

Compétition par équipe, ouverte aux nageurs de 25 ans et plus, licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une Fédération étrangère.

Les nageurs représentent leur club.

Chaque équipe est composée de dix nageurs du même club. La répartition hommes/femmes dans les équipes est libre.

Les séries sont nagées au temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe, ni de l'âge des concurrents.

Chaque concurrent participe obligatoirement à une épreuve individuelle et à un relais (la participation au relais 10 x 50 m nage libre est obligatoire).

La participation d'une équipe du club organisateur est autorisée d'office.

Modalités d'engagements

Les modalités d'engagements vous seront communiquées ultérieurement.

Aucun engagement ne sera accepté sur place.

Les droits d'engagement sont fixés à 120 € par équipe.

Classement spécifique à la compétition

Le classement, pour attribution du nombre de points, s'effectue d'après la table de cotation fédérale. La performance de chaque nageur est affectée d'un coefficient de rajeunissement calculé à partir de la performance réalisée par un nageur de la même catégorie dans la même épreuve afin de la ramener à celle qu'il réaliserait à 25 ans.

■ Les points des épreuves individuelles seront calculés ainsi :

Temps réalisé divisé par le coefficient de majoration en fonction de l'épreuve et de la catégorie et calcul des points à la table de cotation FFN

■ Les points des épreuves de relais seront calculés ainsi :

Pour une relayeuse, le coefficient est pris dans la table dames en relais.

Pour un relayeur, le coefficient est pris dans la table individuelle messieurs.

- 4 x 50 m 4 nages : cotation FFN du 4 x 50 m 4 nages messieurs après correction par les coefficients

- 10 x 50 m nage libre : cotation FFN du 10 x 50 m nage libre messieurs après correction par les coefficients

Classement national des clubs en Maîtres à partir des compétiteurs (CNCM)

■ Principe

- Chaque niveau de pratique, en fonction des points de la table de cotation fédérale (intégrant les coefficients de rajeunissement), donne un nombre de points.
- Seules les compétitions déclarées « Maîtres » sont prises en compte pour le calcul de cette cotation.
- Seule la meilleure cotation par nageur compte.
- Tous les points s'ajoutent pour donner un classement final du club.
- Pour être classé dans une série, il faut avoir réalisé deux performances de la grille correspondante.

■ Grille de calcul

Niveau	Points
Nageur ayant réalisé au moins une compétition en natation « Maîtres » et inférieure et égale à 299 pts*	10
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 300 à 649 points* à la table de cotation fédérale	20
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 650 à 849 points* à la table de cotation fédérale	40
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 850 à 999 points* à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur supérieure et égale à 1000 points* à la table de cotation fédérale	160

*Les points indiqués intègrent le coefficient de rajeunissement.

Récompenses

Les trois premières équipes au classement général final seront récompensées par une coupe et une médaille individuelle offertes par l'organisateur.

Transmission et publication des résultats

Envoi des résultats sur le serveur fédéral	Publication des résultats	Limite des réclamations (<i>reclamations@ffnatation.fr</i>)	Validation définitive
J	J+1	J+8	J+9
J = dernier jour de compétition			

Programme et horaires (OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

1 ^{ère} réunion : samedi 26 janvier 2013 OP : 14 h 30 – DE : 16 h 00	2 ^e réunion : dimanche 27 janvier 2013 OP : 9 h 00 – DE : 10 h 00
1 - 4 x 50 m 4 nages 2 - 400 m nage libre 3 - 100 m papillon 4 - 50 m dos 5 - 100 m brasse 6 - 50 m nage libre	7 - 50 m papillon 8 - 100 m dos 9 - 50 m brasse 10 - 100 m nage libre 11 - 200 m 4 nages 12 - 10 x 50 m nage libre

XIX^{es} Championnats de France Hiver « open » des Maîtres

Du Jeudi 7 au Dimanche 10 Mars 2013

CHARTRES (Eure-et-Loir)

Préambule

Temps fort de la natation Maîtres en bassin de 25 m depuis la première édition en 1995, les Championnats de France d'hiver constituent, en ce qui concerne la participation, la compétition la plus dense proposée par la FFN. L'affluence a pu être maîtrisée grâce à la mise en place de grilles de temps qualificatifs, des repères valables pour la durée de l'Olympiade.

Équipements

Bassin de 25 m x 8 lignes homologué, bassin de récupération et bassin d'échauffement.

Chronométrage électronique : une plaque, affichage huit bandes.

Catégories d'âge concernées

Individuels	
C1 : nés entre 1983 et 1987	C2 : nés entre 1978 et 1982
C3 : nés entre 1973 et 1977	C4 : nés entre 1968 et 1972
C5 : nés entre 1963 et 1967	C6 : nés entre 1958 et 1962
C7 : nés entre 1953 et 1957	C8 : nés entre 1948 et 1952
C9 : nés entre 1943 et 1947	C10 : nés entre 1938 et 1942
C11 : nés entre 1933 et 1937	C12 : nés entre 1928 et 1932
C13 : nés entre 1923 et 1927	C14 : nés entre 1918 et 1922
C15 : nés en 1917 et avant	

Relais : (addition de l'âge des quatre relayeurs)	
R1 : entre 100 et 119 ans	R2 : entre 120 et 159 ans
R3 : entre 160 et 199 ans	R4 : entre 200 et 239 ans
R5 : entre 240 et 279 ans	R6 : plus de 280 ans
R7 : entre 320 et 359 ans	R8 : 360 ans et plus

Détail des épreuves

- Nage libre : 50 m, 100 m, 200 m, 400 m, 800 m.
- Dos : 50 m, 100 m, 200 m.
- Brasse : 50 m, 100 m, 200 m.
- Papillon : 50 m, 100 m, 200 m.
- 4 nages : 100 m, 200 m, 400 m.
- Relais 4 x 50 m nage libre et 4 nages, dames, messieurs et mixte.
- Relais : 4 x 200 m nage libre dames, messieurs et mixte.

Les épreuves seront nagées par catégorie (à l'exception des 400 du 800 m nage libre).

Les épreuves de 400 et 800m nage libre pourront être nagées à deux nageurs par ligne d'eau en fonction du nombre d'engagés.

Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes.

La composition des relais de chaque réunion devra se faire sur place et avant midi. Toute équipe qui modifiera sa composition sur place et qui changera de catégorie, pourra concourir mais ne sera pas classée.

Jury

Constitué par l'organisateur selon les règles FFN.

Mode de qualification

Compétition ouverte aux nageurs de 25 ans et plus, licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une Fédération étrangère.

Les nageurs pourront s'engager en fonction de la grille de qualification annexée. Les nageurs ne réalisant pas les temps de qualification ne pourront pas concourir.

Les nageurs devront justifier pour chaque course, d'un temps correspondant à leur participation à une épreuve au niveau départemental, régional, interrégional, national, international ou lors de meetings labellisés au cours de la saison et jusqu'à la saison n-2 (entre le jeudi 16 septembre 2010 et le dimanche 24 février 2013 – sous réserve que les compétitions des 23 et 24 février 2013 soient gérées avec engagements en ligne et extraNat Pocket) et présent dans la base fédérale. **Les temps de référence sont des temps tous bassins (25 et 50m).** De ce fait, les performances réalisées au-delà de la grille de temps limites n'apparaîtront plus comme TLD « temps limites dépassés » dans les résultats.

Note : Les temps peuvent être réalisés lors des compétitions Maîtres et/ou Natation Course.

Dans le cas d'une participation à une compétition internationale, les résultats papier doivent **impérativement** parvenir à la FFN via le comité régional pour que les performances soient intégrées dans la base fédérale.

Les temps intermédiaires (uniquement le 400 NL et le 800 NL au cours d'un 800 NL ou d'un 1500 NL) réalisés lors de compétitions labellisées pourront être pris en compte pour s'engager après demande officielle et accord du DTN. Cette demande devra nous parvenir par mail (maitres@ffnatation.fr), au plus tard, le jeudi 28 février 2013.

Le nombre d'engagements individuels par nageur est limité à cinq, avec deux épreuves par jour au maximum.

Modalité d'engagements

La période d'engagements auprès de la FFN est fixée du mardi 12 février au dimanche 3 mars 2013, via la gestion des engagements extranat.fr. Les droits d'engagements (9 € par épreuve individuelle et 11 € par relais) doivent être réglés par carte bancaire via le site sécurisé extranat.fr. La publication de la liste des engagés sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra le lundi 4 mars 2013.

Aucun engagement ne sera accepté sur place.

Un classement des clubs est établi en comptabilisant les meilleures performances à la table de cotation de chaque nageur réalisées à l'occasion des Championnats hiver. Ce classement est annexé aux résultats et publié sur le site Internet FFN.

Classement national des clubs en Maîtres à partir des compétiteurs (CNCM)

■ Principe

- Chaque niveau de pratique, en fonction des points de la table de cotation fédérale (intégrant les coefficients de rajeunissement), donne un nombre de points.
- Seules les compétitions déclarées « Maîtres » sont prises en compte pour le calcul de cette cotation.
- Seule la meilleure cotation par nageur compte.
- Tous les points s'ajoutent pour donner un classement final du club.
- Pour être classé dans une série, il faut avoir réalisé deux performances de la grille correspondante.

■ Grille de calcul

Niveau	Points
Nageur ayant réalisé au moins une compétition en natation « Maîtres » et inférieure et égale à 299 points*	10
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 300 à 649 points* à la table de cotation fédérale	20
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 650 à 849 points* à la table de cotation fédérale	40
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 850 à 999 points* à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur supérieure et égale à 1000 points* à la table de cotation fédérale	160

*Les points indiqués intègrent le coefficient de rajeunissement.

Classement national des clubs (CNCM) - Classement « Trophée Élite »

■ Principe

Le classement des clubs de chaque championnat prendra en compte les dix premiers de chaque épreuve et de chaque catégorie.

Le classement du « Trophée Élite » sera établi à partir de l'addition des points de tous les classements clubs des championnats.

■ Mode de calcul

Sur chaque épreuve et sur chaque catégorie d'âge, on ne prend en compte que les dix premiers licenciés à la FFN. Sont exclus les invités (nageurs non licenciés à la FFN).

Le barème est le suivant :

- | | |
|-------------------------------|--------------------------|
| - 1 ^{er} : 11 points | - 6 ^e : 5 pts |
| - 2 ^e : 9 pts | - 7 ^e : 4 pts |
| - 3 ^e : 8 pts | - 8 ^e : 3 pts |
| - 4 ^e : 7 pts | - 9 ^e : 2 pts |
| - 5 ^e : 6 pts | - 10 ^e : 1 pt |

Récompenses

Le premier nageur français de chaque épreuve dans chaque catégorie sera déclaré « champion de France ».

Le nageur étranger terminant premier d'une épreuve sera déclaré « vainqueur des championnats open ».

Les trois premiers nageurs de chaque épreuve (quelle que soit la nationalité) recevront une médaille, de même que les trois premiers Français (en cas de présence de nageurs étrangers sur le podium).

Les trois premiers relais par épreuve et par catégorie seront également récompensés. Pour être engagé, un relais ne peut pas être composé de plus de deux étrangers.

Rappel : les relais composés d'au moins un étranger ne pourront prétendre au titre de champion de France mais seront déclarés vainqueurs des Championnats de France Open. Dans ce cas, le premier relai qui suit dans le classement et composé uniquement de nationaux seront déclarés Champions de France.

Transmission et publication des résultats

Envoi des résultats sur le serveur fédéral	Publication des résultats	Limite des réclamations (reclamations@ffnatation.fr)	Validation définitive
J	J+1	J+8	J+9
J = dernier jour de compétition			

Programme et horaires (OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Note : en fonction du nombre d'engagements, une coupure d'une heure sera programmée en milieu de réunion

1^{ère} réunion : jeudi 7 mars 2013 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	2^e réunion : vendredi 8 mars 2013 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00
1 - 800 m nage libre dames 2 - 200 m 4 nages messieurs 3 - 200 m 4 nages dames 4 - 200 m papillon messieurs 5 - 200 m papillon dames 6 - 50 m dos messieurs 7 - 50 m dos dames 8 - 200 m brasse messieurs 9 - 200 m brasse dames 10 - 4 x 50 m 4 nages messieurs 11 - 4 x 50 m 4 nages dames	12 - 800 m nage libre messieurs 13 - 100 m 4 nages dames 14 - 100 m 4 nages messieurs 15 - 200 m nage libre dames 16 - 200 m nage libre messieurs 17 - 50 m papillon dames 18 - 50 m papillon messieurs 19 - 100 m dos dames 20 - 100 m dos messieurs 21 - 4 x 200 m nage libre dames 22 - 4 x 200 m nage libre messieurs
3^e réunion : samedi 9 mars 2013 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	4^e réunion : dimanche 10 mars 2013 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00
23 - 400 m nage libre messieurs 24 - 400 m 4 nages Dames 25 - 100 m papillon dames 26 - 100 m papillon messieurs 27 - 4 x 50 m nage libre dames 28 - 4 x 50 m nage libre messieurs 29 - 50 m brasse dames 30 - 50 m brasse messieurs 31 - 4 x 50 m 4 nages mixte 32 - 100 m nage libre dames 33 - 100 m nage libre messieurs 34 - 4 x 200 m nage libre mixte	35 - 400 m nage libre dames 36 - 400 m 4 nages Messieurs 37 - 50 m nage libre dames 38 - 50 m nage libre messieurs 39 - 200 m dos dames 40 - 200 m dos messieurs 41 - 100 m brasse dames 42 - 100 m brasse messieurs 43 - 4 x 50 m nage libre mixte

**TEMPS DE QUALIFICATION - CHAMPIONNATS DE FRANCE DES MAÎTRES 2013 À 2016
(25 M)**

DAMES

HIVER

Grille à constituer de façon à ne conserver que 1500 compétiteurs maximum

**TEMPS DE QUALIFICATION - CHAMPIONNATS DE FRANCE DES MAÎTRES 2013 À 2016
(50 M)**

MESSIEURS

HIVER

Grille à constituer de façon à ne conserver que 1500 compétiteurs maximum

XXVI^{es} Championnats de France Eté « open » des Maîtres

Du Jeudi 27 au Dimanche 30 Juin 2013

ANTIBES (Alpes-Maritimes)

** Les nageurs réalisant des performances de niveau de série nationale peuvent demander auprès du département Natation Course une intégration de leurs performances dans l'Annuaire des séries 2012. Chaque demande spécifique sera examinée par la commission des séries.*

Préambule

Historiquement, en 1987, le club de Vichy a proposé à la population Maîtres, nageuses et nageurs de 25 ans et plus, une compétition nationale en bassin de 50m. En 2006, ce rendez-vous a fêté sa vingtième édition. Durant ces deux décennies, le développement de la Natation Maîtres n'a cessé de croître et le programme sportif s'est étoffé au fil des olympiades. Il n'empêche que les nationaux d'été en grand bassin demeurent l'échéance phare de la natation française des Maîtres, une excellente opportunité de faire le point avant ou après les Championnats d'Europe, organisés les années impaires ou les Championnats du monde des Maîtres, organisés les années paires. En 2013, les Championnats d'Europe sont programmés à Eindhoven.

Équipements

Bassin de 50m homologué, bassin de récupération. Chronométrage automatique. Affichage huit bandes.

Catégories d'âge concernées

Individuels	
C1 : nés entre 1983 et 1987	C2 : nés entre 1978 et 1982
C3 : nés entre 1973 et 1977	C4 : nés entre 1968 et 1972
C5 : nés entre 1963 et 1967	C6 : nés entre 1958 et 1962
C7 : nés entre 1953 et 1957	C8 : nés entre 1948 et 1952
C9 : nés entre 1943 et 1947	C10 : nés entre 1938 et 1942
C11 : nés entre 1933 et 1937	C12 : nés entre 1928 et 1932
C13 : nés entre 1923 et 1927	C14 : nés entre 1918 et 1922
C15 : nés en 1917 et avant	

Relais : (addition de l'âge des quatre relayeurs)	
R1 : entre 100 et 119 ans	R2 : entre 120 et 159 ans
R3 : entre 160 et 199 ans	R4 : entre 200 et 239 ans
R5 : entre 240 et 279 ans	R6 : plus de 280 ans
R7 : entre 320 et 359 ans	R8 : 360 ans et plus

Détail des épreuves

- Nage libre : 50 m, 100 m, 200 m, 400 m, 1500 m.
- Dos : 50 m, 100 m, 200 m.
- Brasse : 50 m, 100 m, 200 m.
- Papillon : 50 m, 100 m, 200 m.
- 4 nages : 200 m, 400 m.
- Relais : 4 x 100 m nage libre et 4 nages dames, messieurs et mixte

Les épreuves seront nagées par catégorie (à l'exception des 400 et 1500 m nage libre).

Les épreuves de 400 et 1500 m nage libre pourront être nagées à deux nageurs par ligne d'eau en fonction du nombre d'engagés.

Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes.

La composition des relais de chaque réunion devra se faire sur place et avant midi. Toute équipe qui modifiera sa composition sur place et qui changera de catégorie, pourra concourir mais ne sera pas classée.

Jury

Constitué par l'organisateur selon les règles FFN.

Mode de qualification

Compétition ouverte aux nageurs de 25 ans et plus, licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une fédération étrangère.

Les nageurs pourront s'engager en fonction de la grille de qualification annexée. Les nageurs ne réalisant pas les temps de qualification ne pourront pas être engagés.

Les nageurs devront justifier pour chaque course, d'un temps correspondant à leur participation à une épreuve au niveau départemental, régional, interrégional, national, international ou lors de meetings labellisés au cours de la saison n-2 (entre le jeudi 16 septembre 2010 et le dimanche 9 juin 2013 - sous réserve que les compétitions des 8 et 9 juin 2013 soient gérées avec engagements en ligne et extraNat Pocket) et présent dans la base fédérale. **Les temps de référence sont des temps en bassin de 50m.**

Note : Les temps peuvent être réalisés lors des compétitions Maîtres et/ou Natation Course.

Dans le cas d'une participation à une compétition internationale, les résultats papier doivent **impérativement** parvenir à la FFN via le comité régional pour que les performances soient intégrées dans la base fédérale.

Les temps intermédiaires (uniquement le 400 NL et le 800 NL au cours d'un 800 NL ou d'un 1500 NL) réalisés lors de compétitions labellisées pourront être pris en compte pour s'engager après demande officielle et accord du DTN. Cette demande devra nous parvenir par mail (maitres@ffnatation.fr), au plus tard, le jeudi 20 juin 2013.

Le nombre d'engagements individuels par nageur (hors eau libre) est limité à cinq, avec deux épreuves par jour au maximum.

Modalité d'engagements

La période d'engagements auprès de la FFN est fixée du mardi 4 juin au dimanche 23 juin 2013, via la gestion des engagements extraNat.fr. Les droits d'engagements (9 € par épreuve individuelle et 11 € par relais) doivent être réglés par carte bancaire via le site sécurisé extraNat.fr. La publication de la liste des engagés sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra le lundi 24 juin 2013.

Aucun engagement ne sera accepté sur place.

Classement national des clubs en Maîtres à partir des compétiteurs (CNCM)

■ Principe

- Chaque niveau de pratique, en fonction des points de la table de cotation fédérale (intégrant les coefficients de rajeunissement) donne un nombre de points.
- Seules les compétitions déclarées « Maîtres » sont prises en compte pour le calcul de cette cotation.
- Seule la meilleure cotation par nageur compte.
- Tous les points s'ajoutent pour donner un classement final du club.
- Pour être classé dans une série, il faut avoir réalisé deux performances de la grille correspondante.

■ Grille de calcul

Niveau	Points
Nageur ayant réalisé au moins une compétition en natation « Maîtres » et inférieure et égale à 299 points*	10
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 300 à 649 points* à la table de cotation fédérale	20
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 650 à 849 points* à la table de cotation fédérale	40
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 850 à 999 points* à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur supérieure et égale à 1000 points* à la table de cotation fédérale	160

*Les points indiqués intègrent le coefficient de rajeunissement.

Classement national des clubs - Classement « Trophée Élite »

■ Principe

Le classement des clubs de chaque championnat prendra en compte les dix premiers de chaque épreuve et de chaque catégorie.

Le classement du « Trophée Élite » sera établi à partir de l'addition des points de tous les classements clubs des championnats.

■ Mode de calcul

Sur chaque épreuve et sur chaque catégorie d'âge, on ne prend en compte que les dix premiers licenciés à la FFN. Sont exclus les invités (nageurs non licenciés à la FFN).

Le barème est le suivant :

- 1^{er} : 11 points
- 2^e : 9 pts
- 3^e : 8 pts
- 4^e : 7 pts
- 5^e : 6 pts
- 6^e : 5 pts
- 7^e : 4 pts
- 8^e : 3 pts
- 9^e : 2 pts
- 10^e : 1 pt

Récompenses

Le premier nageur français de chaque épreuve dans chaque catégorie sera déclaré « champion de France ».

Le nageur étranger terminant premier d'une épreuve sera déclaré « vainqueur des championnats open ».

Les trois premiers nageurs de chaque épreuve (quelle que soit la nationalité) recevront une médaille, de même que les trois premiers Français (en cas de présence de nageurs étrangers sur le podium).

Les trois premiers relais par épreuve et par catégorie seront également récompensés. Pour être champion de France, un relais ne peut pas être composé de plus de deux étrangers.

Rappel : les relais composés d'au moins un étranger ne pourront prétendre au titre de champion de France mais seront déclarés vainqueurs des Championnats de France Open. Dans ce cas, le premier relai qui suit dans le classement et composé uniquement de nationaux seront déclarés Champions de France.

Transmission et publication des résultats

Envoi des résultats sur le serveur fédéral	Publication des résultats	Limite des réclamations (reclamations@ffnatation.fr)	Validation définitive
J	J+1	J+8	J+9
J = dernier jour de compétition			

Programme et horaires (OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

1 ^{ère} réunion : jeudi 27 juin 2013 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	2 ^e réunion : vendredi 28 juin 2013 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00
1 - 1500 m nage libre messieurs 2 - 400 m nage libre dames 3 - 50 m brasse messieurs 4 - 50 m brasse dames 5 - 200 m nage libre messieurs 6 - 200 m nage libre dames 7 - 100 m dos messieurs 8 - 100 m dos dames 9 - 4 x 100 m nage libre messieurs 10 - 4 X 100 m nage libre dames	11 - 1500 m nage libre dames 12 - 400 m nage libre messieurs 13 - 50 m dos messieurs 14 - 50 m dos dames 15 - 200 4 nages Messieurs 16 - 200 4 nages Dames 17 - 200 m papillon messieurs 18 - 200 m papillon dames 19 - 100 m brasse messieurs 20 - 100 m brasse dames 21 - 4 x 100 m 4 nages mixte

Note : en fonction du nombre d'engagements, une coupure d'une heure sera programmée chaque jour en milieu de programme.

3 ^e réunion : samedi 29 juin 2013 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	4 ^e réunion : dimanche 30 juin 2013 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00
22 - 400 m 4 nages dames 23 - 50 m papillon messieurs 24 - 50 m papillon dames 25 - 200 m brasse messieurs 26 - 200 m brasse dames 27 - 100 m nage libre messieurs 28 - 100 m nage libre dames 29 - 200 m dos dames 30 - 200 m dos messieurs 31 - 4 x 100 m 4 nages messieurs 32 - 4 x 100 m 4 nages Dames	33 - 400 m 4 nages messieurs 34 - 50 m nage libre dames 35 - 50 m nage libre messieurs 36 - 100 m papillon messieurs 37 - 100 m papillon dames 38 - 4 x 100 m nage libre mixte Fin du Championnat prévu en milieu de journée

Epreuve d'Eau Libre Samedi 6 Juillet 2013 TORCY (Seine-et-Marne) (à confirmer)

**TEMPS DE QUALIFICATION - CHAMPIONNATS DE FRANCE DES MAÎTRES 2013 A 2016
(50 M)**

DAMES

ETE

Grille à constituer de façon à ne conserver que 1500 compétiteurs maximum

**TEMPS DE QUALIFICATION - CHAMPIONNATS DE FRANCE DES MAÎTRES 2013 A 2016
(50 M)**

MESSIEURS

ETE

Grille à constituer de façon à ne conserver que 1500 compétiteurs maximum

LES COEFFICIENTS DE RAJEUNISSEMENT APPLICABLES

PERFORMANCES DES COMPÉTITIONS MAÎTRES

DAMES								
Catégorie	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8
Age	25	30	35	40	45	50	55	60
50 m nage libre	1,000	1,011	1,027	1,048	1,075	1,110	1,155	1,211
100 m nage libre	1,000	1,013	1,030	1,054	1,086	1,127	1,179	1,244
200 m nage libre	1,000	1,015	1,035	1,062	1,097	1,142	1,198	1,268
400 m nage libre	1,000	1,017	1,040	1,069	1,107	1,154	1,214	1,288
800 m nage libre	1,000	1,015	1,035	1,062	1,097	1,142	1,200	1,272
1500 m nage libre	1,000	1,018	1,043	1,073	1,112	1,160	1,220	1,295
50 m dos	1,000	1,017	1,038	1,065	1,099	1,141	1,192	1,255
100 m dos	1,000	1,018	1,041	1,071	1,110	1,158	1,217	1,291
200 m dos	1,000	1,023	1,052	1,087	1,130	1,183	1,246	1,324
50 m brasse	1,000	1,013	1,030	1,053	1,084	1,122	1,171	1,232
100 m brasse	1,000	1,013	1,031	1,056	1,088	1,129	1,181	1,247
200 m brasse	1,000	1,009	1,024	1,045	1,074	1,114	1,166	1,233
50 m papillon	1,000	1,013	1,033	1,062	1,103	1,158	1,231	1,328
100 m papillon	1,000	1,016	1,038	1,070	1,113	1,169	1,242	1,338
200 m papillon	1,000	1,024	1,056	1,096	1,148	1,212	1,293	1,395
100 m 4 nages	1,000	1,009	1,024	1,046	1,077	1,120	1,177	1,252
200 m 4 nages	1,000	1,012	1,030	1,056	1,091	1,138	1,200	1,280
400 m 4 nages	1,000	1,013	1,032	1,060	1,097	1,146	1,211	1,295
50 m nage libre relais	1,146	1,163	1,186	1,218	1,254	1,303	1,365	1,442
100 m nage libre relais	1,140	1,160	1,185	1,221	1,267	1,325	1,398	1,488
50 m dos relais	1,151	1,166	1,186	1,215	1,253	1,302	1,365	1,445
50 m brasse relais	1,161	1,178	1,197	1,226	1,267	1,317	1,382	1,465
50 m papillon relais	1,148	1,175	1,212	1,262	1,334	1,427	1,551	1,718

DAMES								
Catégorie	C9	C10	C11	C12	C13	C14	C15	C16
Age	65	70	75	80	85	90	95	100
50 m nage libre	1,281	1,368	1,476	1,612	1,783	2,000	2,278	2,638
100 m nage libre	1,327	1,431	1,563	1,730	1,944	2,222	2,585	3,070
200 m nage libre	1,356	1,466	1,604	1,779	2,003	2,291	2,667	3,167
400 m nage libre	1,381	1,496	1,641	1,824	2,056	2,356	2,746	3,263
800 m nage libre	1,362	1,477	1,621	1,805	2,041	2,348	2,753	3,296
1500 m nage libre	1,386	1,499	1,640	1,817	2,039	2,322	2,687	3,164
50 m dos	1,331	1,424	1,538	1,679	1,852	2,068	2,338	2,682
100 m dos	1,383	1,498	1,641	1,820	2,048	2,339	2,716	3,212
200 m dos	1,417	1,531	1,670	1,840	2,052	2,315	2,646	3,068
50 m brasse	1,308	1,403	1,521	1,670	1,857	2,096	2,403	2,805
100 m brasse	1,329	1,433	1,563	1,728	1,938	2,208	2,562	3,030
200 m brasse	1,321	1,434	1,581	1,773	2,027	2,366	2,828	3,472
50 m papillon	1,456	1,626	1,855	2,166	2,599	3,215	4,117	5,489
100 m papillon	1,463	1,627	1,843	2,132	2,525	3,071	3,849	4,992
200 m papillon	1,523	1,685	1,891	2,158	2,506	2,967	3,590	4,449
100 m 4 nages	1,350	1,478	1,647	1,872	2,176	2,592	3,176	4,017
200 m 4 nages	1,384	1,518	1,694	1,926	2,236	2,658	3,244	4,078
400 m 4 nages	1,404	1,545	1,731	1,977	2,308	2,760	3,392	4,299

DAMES								
Catégorie	C9	C10	C11	C12	C13	C14	C15	C16
Age	65	70	75	80	85	90	95	100
50 m nage libre relais	1,538	1,656	1,804	1,991	2,229	2,530	2,922	3,434
100 m nage libre relais	1,603	1,747	1,929	2,161	2,461	2,853	3,368	4,065
50 m dos relais	1,544	1,670	1,829	2,035	2,295	2,633	3,075	3,666
50 m brasse relais	1,571	1,705	1,875	2,095	2,378	2,750	3,244	3,916
50 m papillon relais	1,938	2,237	2,652	3,324	4,079	5,340	7,299	10,498

MESSIEURS								
Catégorie	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8
Age	25	30	35	40	45	50	55	60
50 m nage libre	1,000	1,007	1,019	1,034	1,056	1,084	1,120	1,166
100 m nage libre	1,000	1,008	1,020	1,037	1,061	1,092	1,133	1,185
200 m nage libre	1,000	1,009	1,022	1,042	1,068	1,104	1,149	1,208
400 m nage libre	1,000	1,009	1,023	1,043	1,070	1,106	1,153	1,213
800 m nage libre	1,000	1,007	1,019	1,037	1,062	1,096	1,142	1,201
1500 m nage libre	1,000	1,005	1,014	1,030	1,053	1,085	1,129	1,187
50 m dos	1,000	1,021	1,046	1,075	1,110	1,151	1,199	1,255
100 m dos	1,000	1,021	1,047	1,078	1,115	1,159	1,212	1,275
200 m dos	1,000	1,019	1,043	1,072	1,109	1,153	1,207	1,273
50 m brasse	1,000	1,012	1,029	1,050	1,077	1,110	1,152	1,203
100 m brasse	1,000	1,015	1,035	1,061	1,092	1,131	1,178	1,235
200 m brasse	1,000	1,013	1,030	1,054	1,084	1,123	1,171	1,232
50 m papillon	1,000	1,003	1,011	1,026	1,047	1,079	1,122	1,179
100 m papillon	1,000	1,008	1,023	1,046	1,079	1,124	1,184	1,265
200 m papillon	1,000	1,016	1,040	1,071	1,113	1,167	1,238	1,328
100 m 4 nages	1,000	1,013	1,032	1,056	1,087	1,127	1,177	1,239
200 m 4 nages	1,000	1,014	1,033	1,058	1,092	1,135	1,189	1,258
400 m 4 nages	1,000	1,019	1,044	1,075	1,115	1,163	1,223	1,296

MESSIEURS								
Catégorie	C9	C10	C11	C12	C13	C14	C15	C16
Age	65	70	75	80	85	90	95	100
50 m nage libre	1,223	1,295	1,384	1,496	1,635	1,812	2,036	2,323
100 m nage libre	1,252	1,336	1,443	1,578	1,750	1,972	2,261	2,642
200 m nage libre	1,283	1,379	1,501	1,657	1,858	2,120	2,466	2,931
400 m nage libre	1,290	1,389	1,514	1,675	1,884	2,156	2,518	3,005
800 m nage libre	1,278	1,377	1,505	1,671	1,887	2,175	2,561	3,090
1500 m nage libre	1,263	1,363	1,493	1,663	1,890	2,193	2,608	3,187
50 m dos	1,321	1,398	1,489	1,595	1,721	1,870	2,047	2,259
100 m dos	1,350	1,439	1,545	1,672	1,824	2,009	2,233	2,508
200 m dos	1,352	1,448	1,564	1,707	1,882	2,098	2,367	2,706

MESSIEURS								
Catégorie	C9	C10	C11	C12	C13	C14	C15	C16
Age	65	70	75	80	85	90	95	100
50 m brasse	1,265	1,341	1,433	1,546	1,684	1,855	2,067	2,333
100 m brasse	1,305	1,390	1,493	1,619	1,773	1,963	2,199	2,496
200 m brasse	1,307	1,401	1,518	1,665	1,849	2,084	2,385	2,776
50 m papillon	1,256	1,357	1,490	1,666	1,902	2,223	2,667	3,296
100 m papillon	1,373	1,515	1,706	1,963	2,318	2,815	3,533	4,601
200 m papillon	1,444	1,593	1,788	2,044	2,385	2,848	3,490	4,402
100 m 4 nages	1,317	1,413	1,534	1,684	1,875	2,117	2,428	2,834
200 m 4 nages	1,345	1,454	1,592	1,767	1,992	2,284	2,667	3,180
400 m 4 nages	1,387	1,498	1,635	1,806	2,020	2,291	2,636	3,084

CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS EN MAÎTRES

L'organisation du nouveau classement des clubs se définit en plusieurs parties : une partie commune à toutes les disciplines de la FFN (classement institutionnel ou administratif) et une partie spécifique.

Cette organisation structurelle devrait permettre à chaque club de se trouver un mode de valorisation : soit par sa qualité de structuration, soit par la diversité des pratiques qu'il propose, ou par son niveau d'expertise dans une discipline.

Classement spécifique Natation Maîtres

L'organisation du nouveau classement des clubs se définit en trois grands thèmes : un classement des compétitions par équipe, un classement « Trophée Élite » basé sur nos championnats nationaux (hiver en 25m et été en 50m), un classement basé sur le niveau des compétiteurs qui composent le club.

1. Le classement des compétitions par équipe

Les compétitions concernées : interclubs régionaux, et départementaux Maîtres.

■ Principes

Le premier club au classement cumulé de points par interclubs remporte 2.000 points (attention à bien valoriser les huit premiers).

Important : dans ce classement ne sont prises en compte que les organisations régionales. Le meeting national des interclubs des Maîtres n'est pas pris en compte dans le classement national des clubs. Ceci pour permettre aux clubs de disposer d'une meilleure équité car l'ensemble des clubs ne peut participer au meeting.

■ Mode de calcul

- 2.000 points au premier et 1 point au dernier (1.500^e).
- Du 1^{er} au 11^e : 10 pts.
- Du 12^e au 51^e : 4 pts.
- Du 52^e au 101^e : 3 pts.
- Du 102^e au 291^e : 2 pts.
- Du 292^e au 1.500^e : 1 pt.

On additionne l'ensemble des points obtenus par l'ensemble des équipes d'un club et ce, quels que soient le sexe et le niveau territorial (région, département). Les points obtenus par chacune des équipes intègrent bien les règles spécifiques des interclubs. En cas d'équipe déclassée, cette dernière ne marque pas de point.

2. Le classement « Trophée Élite »

Les compétitions concernées : les Championnats de France 25m (hiver) et 50m (été).

■ Principes

Le classement des clubs de chaque championnat prendra en compte les dix premiers de chaque épreuve et de chaque catégorie.

Le classement du « Trophée Élite » sera établi à partir de l'addition des points de tous les classements clubs des championnats mentionnés plus avant.

■ Mode de calcul

Sur chaque épreuve et sur chaque catégorie d'âge, on ne prend en compte que les dix premiers licenciés à la FFN. Sont exclus les invités (nageurs non licenciés à la FFN). Le barème est le suivant :

- | | |
|----------------------------|--------------------------|
| - 1 ^{er} : 11 pts | - 6 ^e : 5 pts |
| - 2 ^e : 9 pts | - 7 ^e : 4 pts |
| - 3 ^e : 8 pts | - 8 ^e : 3 pts |
| - 4 ^e : 7 pts | - 9 ^e : 2 pts |
| - 5 ^e : 6 pts | - 10 ^e : 1 pt |

3. Le classement des clubs à partir des compétiteurs

Les compétitions concernées : l'ensemble des compétitions inscrites aux calendriers fédéral, régional et départemental et déclarées compétition « maîtres ».

■ Principes

- Chaque niveau de pratique, en fonction des points de la table de cotation fédérale (intégrant les coefficients de rajeunissement), donne un nombre de points.
- Seules les compétitions déclarées « Maîtres » sont prises en compte pour le calcul de cette cotation.
- Seule la meilleure cotation par nageur compte.
- Tous les points s'ajoutent pour donner un classement final du club.
- Pour être classé dans une série, il faut avoir réalisé deux performances de la grille correspondante.

■ Grille de calcul

Niveau	Points
Nageur ayant réalisé au moins une compétition en natation « Maîtres » et inférieure et égale à 299 points*	5
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 300 à 649 points* à la table de cotation fédérale	20
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 650 à 849 points* à la table de cotation fédérale	40
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 850 à 999 points* à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur supérieure et égale à 1.000 points* à la table de cotation fédérale	160

	Place 4 à 10	Bronze	Argent	Or
Championnats d'Europe	300	500	600	800
Championnats du monde	400	700	800	1.000

*Les points indiqués intègrent le coefficient de rajeunissement.

Championnats de France HIVER Maîtres 2013

Temps de qualification

DAMES

Catégorie	50		100		200		400		800		1500		50		100		200		50		100		200		100		200		400		
	NL	NL	NL	NL	NL	NL	NL	NL	NL	NL	DOS	DOS	DOS	BR.	BR.	DOS	DOS	DOS	BR.	BR.	PAP.	PAP.	PAP.	PAP.	4N	4N	4N	4N			
C1	0:31.50	1:08.50	2:27.00	5:11.00	10:42.00	20:29.00	0:37.00	1:18.00	2:49.00	0:40.50	1:28.00	3:09.00	0:34.00	1:16.00	2:47.00	1:19.00	2:55.00	1:19.00	3:09.00	0:35.50	1:21.00	2:55.00	1:21.00	3:07.00	1:24.00	3:02.00	1:19.00	2:51.00	1:19.00	2:54.00	6:02.00
C2	0:32.50	1:10.00	2:32.00	5:24.00	11:07.00	21:19.00	0:38.00	1:21.00	2:57.00	0:42.00	1:32.00	3:18.00	0:38.00	1:19.00	2:55.00	1:21.00	3:07.00	1:24.00	3:31.00	0:38.00	1:25.00	3:07.00	1:24.00	3:07.00	1:24.00	3:02.00	1:24.00	3:02.00	3:02.00	6:09.00	
C3	0:35.00	1:15.00	2:43.00	5:45.00	11:52.00	22:47.00	0:41.00	1:27.00	3:09.00	0:45.00	1:38.00	3:31.00	0:48.00	1:31.00	3:21.00	1:29.00	3:12.00	1:29.00	3:46.00	0:40.50	1:31.00	3:21.00	1:29.00	3:21.00	1:29.00	3:12.00	1:29.00	3:12.00	6:46.00		
C4	0:37.00	1:20.00	2:54.00	6:09.00	12:41.00	24:24.00	0:44.00	1:33.00	3:22.00	0:48.00	1:45.00	3:46.00	0:51.50	1:38.00	3:36.00	1:34.00	3:23.00	1:34.00	4:02.00	0:44.00	1:38.00	3:36.00	1:34.00	3:36.00	1:34.00	3:23.00	1:34.00	3:23.00	7:10.00		
C5	0:40.00	1:26.00	3:06.00	6:35.00	13:35.00	26:11.00	0:47.00	1:40.00	3:37.00	0:51.50	1:53.00	4:02.00	0:48.00	1:46.00	3:54.00	1:40.00	3:36.00	1:40.00	4:20.00	0:48.00	1:46.00	3:54.00	1:40.00	3:54.00	1:40.00	3:36.00	1:40.00	3:36.00	7:38.00		
C6	0:43.00	1:32.00	3:20.00	7:05.00	14:35.00	28:10.00	0:50.50	1:48.00	3:54.00	0:55.50	2:01.00	4:20.00	0:59.50	1:56.00	4:13.00	1:47.00	3:52.00	1:47.00	4:40.00	0:51.50	1:55.00	4:15.00	1:47.00	4:15.00	1:47.00	3:52.00	1:47.00	3:52.00	8:11.00		
C7	0:46.00	1:40.00	3:36.00	7:39.00	15:43.00	29:00.00	0:54.50	1:56.00	4:13.00	1:04.50	2:10.00	4:40.00	0:56.50	2:06.00	4:35.00	1:56.00	4:11.00	1:56.00	5:02.00	0:56.50	2:06.00	4:35.00	1:56.00	4:35.00	1:56.00	4:11.00	1:56.00	4:11.00	8:51.00		
C8	0:50.00	1:48.00	3:53.00	8:08.00	16:40.00	30:10.00	0:59.50	2:06.00	4:34.00	1:09.50	2:32.00	5:28.00	1:02.50	2:20.00	5:00.00	2:07.00	4:34.00	2:07.00	5:28.00	1:02.50	2:20.00	5:00.00	2:07.00	5:00.00	2:07.00	4:34.00	2:07.00	4:34.00	9:39.00		
C9	0:54.00	1:57.00	4:14.00	8:50.00	18:00.00	31:45.00	1:04.50	2:17.00	4:58.00	1:16.00	2:46.00	5:52.00	1:10.00	2:32.00	5:30.00	2:20.00	5:02.00	2:20.00	5:52.00	1:10.00	2:32.00	5:30.00	2:20.00	5:30.00	2:20.00	5:02.00	2:20.00	5:02.00	10:41.00		
C10	0:59.50	2:08.00	4:37.00	9:35.00	19:30.00	33:30.00	1:10.50	2:30.00	5:26.00																						
C11					22:28.00	40:00.00																									
C12					24:54.00	47:00.00																									
Au-delà	Sans limite de temps																														

Championnats de France HIVER Maîtres 2013

Temps de qualification

MESSIEURS

Catégorie	50	100	200	400	800	1500	50	DOS	100	DOS	200	DOS	50	BR.	100	BR.	200	BR.	50	PAP.	100	PAP.	200	PAP.	100	4N	200	4N	400	4N	
C1	0:26.50	0:58.00	2:08.00	4:41.00	9:47.00	18:43.00	0:31.00	1:07.00	1:15.00	2:29.00	2:48.00	0:33.50	1:15.00	2:48.00	0:30.00	1:05.00	2:29.00	1:07.00	2:28.00	0:30.00	1:05.00	2:29.00	1:07.00	2:28.00	1:07.00	4N	2:28.00	4N	400	4N	
C2	0:27.00	1:00.00	2:12.00	4:50.00	10:07.00	19:24.00	0:32.00	1:10.00	1:18.00	2:35.00	2:56.00	0:35.00	1:18.00	2:56.00	0:31.00	1:06.00	2:35.00	1:08.00	2:34.00	0:31.00	1:06.00	2:35.00	1:08.00	2:34.00	1:08.00	2:34.00	1:08.00	2:34.00	1:08.00	2:34.00	5:29.00
C3	0:28.00	1:01.00	2:17.00	5:05.00	10:38.00	20:24.00	0:34.00	1:14.00	1:21.00	2:44.00	3:07.00	0:37.00	1:21.00	3:07.00	0:32.00	1:11.00	2:44.00	1:11.00	2:40.00	0:32.00	1:11.00	2:44.00	1:11.00	2:40.00	1:11.00	2:40.00	1:11.00	2:40.00	1:11.00	2:40.00	5:38.00
C4	0:29.50	1:04.00	2:24.00	5:21.00	11:11.00	21:29.00	0:36.00	1:18.00	1:28.00	2:54.00	3:19.00	0:39.00	1:28.00	3:19.00	0:34.00	1:16.00	2:54.00	1:16.00	2:44.00	0:34.00	1:16.00	2:54.00	1:16.00	2:44.00	1:16.00	2:44.00	1:16.00	2:44.00	1:16.00	2:44.00	5:58.00
C5	0:31.00	1:08.00	2:30.00	5:39.00	11:49.00	22:43.00	0:38.00	1:23.00	1:33.00	3:05.00	3:31.00	0:41.50	1:33.00	3:31.00	0:36.50	1:21.00	3:05.00	1:21.00	2:57.00	0:36.50	1:21.00	3:05.00	1:21.00	2:57.00	1:21.00	2:57.00	1:21.00	2:57.00	1:21.00	2:57.00	6:13.00
C6	0:33.50	1:14.00	2:44.00	5:59.00	12:31.00	24:06.00	0:40.50	1:28.00	1:41.00	3:16.00	3:46.00	0:45.00	1:41.00	3:46.00	0:39.50	1:27.00	3:18.00	1:27.00	3:08.00	0:39.50	1:27.00	3:18.00	1:27.00	3:08.00	1:27.00	3:08.00	1:27.00	3:08.00	1:27.00	3:08.00	6:46.00
C7	0:36.00	1:19.00	2:51.00	6:24.00	13:15.00	25:33.00	0:43.50	1:34.00	1:48.00	3:30.00	4:01.00	0:48.00	1:48.00	4:01.00	0:43.00	1:33.00	3:34.00	1:33.00	3:21.00	0:43.00	1:33.00	3:34.00	1:33.00	3:21.00	1:33.00	3:21.00	1:33.00	3:21.00	1:33.00	7:13.00	
C8	0:38.50	1:24.00	3:06.00	6:48.00	14:14.00	27:28.00	0:46.50	1:41.00	1:55.00	3:44.00	4:18.00	0:51.50	1:55.00	4:18.00	0:46.50	1:41.00	3:52.00	1:41.00	3:35.00	0:46.50	1:41.00	3:52.00	1:41.00	3:35.00	1:41.00	3:35.00	1:41.00	3:35.00	1:41.00	7:45.00	
C9	0:41.00	1:31.00	3:20.00	7:19.00	15:18.00	28:48.00	0:50.00	1:48.00	2:04.00	4:01.00	4:38.00	0:54.00	2:04.00	4:38.00	0:50.50	1:51.00	4:13.00	1:51.00	3:53.00	0:50.50	1:51.00	4:13.00	1:51.00	3:53.00	1:51.00	3:53.00	1:51.00	3:53.00	1:51.00	8:23.00	
C10	0:44.50	1:38.00	3:36.00	7:54.00	16:32.00	30:17.00	0:54.00	1:57.00	2:14.00	4:20.00	5:00.00	0:58.00	2:14.00	5:00.00	0:56.00	2:02.00	4:30.00	2:02.00	4:14.00	0:56.00	2:02.00	4:30.00	2:02.00	4:14.00	2:02.00	4:14.00	2:02.00	4:14.00	2:02.00	9:09.00	
C11				8:36.00	17:59.00	34:20.20																									
C12				9:26.00	19:44.00	38:00.00																									
Au-delà																															

Sans limite de temps

Championnats de France ETE Maîtres 2013

Temps de qualification

MESSIEURS

Catégorie	50		100		200		400		800		1500		50		100		200		50		100		200		100		200		100		200		400	
	NL	NL	NL	NL	NL	NL	NL	NL	NL	NL	DOS	DOS	DOS	BR.	BR.	BR.	BR.	BR.	BR.	PAP.	PAP.	PAP.	PAP.	PAP.	PAP.	4N	4N	4N	4N	4N	4N			
C1	0:27.50	1:00.00	2:11.50	4:48.50	10:03.00	19:23.00	0:32.00	1:08.50	2:32.50	0:34.50	1:17.00	2:53.00	0:31.00	1:06.50	2:32.00	1:09.00	2:31.50	5:28.00																
C2	0:28.00	1:02.00	2:15.50	4:57.50	10:23.00	19:54.00	0:33.00	1:11.50	2:38.50	0:36.00	1:20.00	3:01.00	0:32.00	1:07.50	2:38.00	1:10.00	2:37.50	5:37.00																
C3	0:29.00	1:03.00	2:20.50	5:12.50	10:54.00	20:54.00	0:35.00	1:15.50	2:47.50	0:38.00	1:23.00	3:12.00	0:33.00	1:12.50	2:47.00	1:13.00	2:43.50	5:46.00																
C4	0:30.50	1:06.00	2:27.50	5:28.50	11:27.00	21:59.00	0:37.00	1:19.50	2:57.50	0:40.00	1:30.00	3:24.00	0:35.00	1:17.50	2:57.00	1:16.00	2:47.50	6:06.00																
C5	0:32.00	1:10.00	2:33.50	5:46.50	12:05.00	23:23.00	0:39.00	1:24.50	3:08.50	0:42.50	1:35.00	3:36.00	0:37.50	1:22.50	3:08.00	1:21.00	3:00.50	6:21.00																
C6	0:34.50	1:16.00	2:47.50	6:06.50	12:47.00	24:36.00	0:41.50	1:29.50	3:19.50	0:46.00	1:43.00	3:51.00	0:40.50	1:28.50	3:21.00	1:27.00	3:11.50	6:54.00																
C7	0:37.00	1:21.00	2:54.50	6:31.50	13:31.00	26:03.00	0:44.50	1:35.50	3:33.50	0:49.00	1:51.00	4:06.00	0:44.00	1:34.50	3:37.00	1:32.00	3:24.50	7:21.00																
C8	0:39.50	1:26.00	3:09.50	6:55.50	14:30.00	27:58.00	0:47.50	1:42.50	3:47.50	0:52.50	1:57.00	4:23.00	0:47.50	1:42.50	3:55.00	1:39.00	3:38.50	7:53.00																
C9	0:42.00	1:33.00	3:23.50	7:26.50	15:34.00	29:28.00	0:51.00	1:49.50	4:03.50	0:55.00	2:06.00	4:43.00	0:51.50	1:52.50	4:16.00	1:47.00	3:56.50	8:31.00																
C10	0:45.50	1:40.00	3:39.50	8:01.50	16:48.00	30:47.00	0:55.00	1:58.50	4:23.50	0:59.00	2:16.00	5:05.00	0:57.00	2:03.50	4:33.00	1:56.00	4:17.50	9:17.00																
C11				8:43.50	18:15.00	34:50.20																												
C12				9:33.50	19:44.00	38:00.00																												
Au-delà																																		

Sans limite de temps